

# TRANSPORT SOLIDAIRE dans le Sundgau

## Territoires précurseurs

avec l'Association Culture et Solidarité



Commune d'Emlingen



Commune de Wittersdorf



Commune d'Obermorschwiller

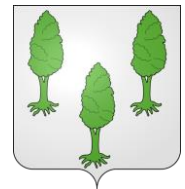
## Territoires pilotes 2015 :



Commune de Spechbach-le-Bas



Commune de Steinsoultz



Commune d'Aspach



Commune d'Heiwiller



Commune de Schwoben



## Contexte :

Suite à une étude sur les déplacements en 2008, le Schéma de transport pour le Sundgau validé en septembre 2014 préconise le développement du Transport Solidaire. Il s'agit d'une alternative fondée sur la solidarité et le partage.

Les objectifs du Schéma de transport, sont de répondre à des besoins de déplacement des habitants et des personnes venant de l'extérieur, en améliorant l'offre de mobilité sur notre territoire.

## **Une démarche exemplaire dans le Sundgau, adaptable par bassin de vie :**

Cette proposition est issue d'une démarche exemplaire menée par une association, Culture et Solidarité, oeuvrant actuellement à Wittersdorf, Emlingen et Obermorschwiller. Ils ont proposé à trois autres communes d'y étendre leur activité : six communes qui correspondent à un bassin de vie.

Ce service de proximité, qui a été ajusté au fil du temps, aux besoins et aux contraintes, **développe la solidarité d'un bassin de vie en reposant sur le bénévolat**. Il est pertinent et ajustable à chaque Commune.

Les chauffeurs et les usagers sont membres de l'association, moyennant une cotisation annuelle de 5€. Chaque jour du mois, un chauffeur-bénévole différent est identifié pour répondre à un besoin de déplacement ponctuel (tel que : rendez-vous médicaux, courses, entretiens d'embauche) d'une ou de plusieurs personnes, en mutualisant les déplacements lorsque cela est possible.

### **Le fonctionnement :**

Une personne est en charge de l'organisation des plannings, qui les fournit à la fin du mois à l'ensemble des chauffeurs-bénévoles.

Les réservations sont faites 48 heures en amont, et sont gérées par l'association. **Elle est uniquement dotée d'un téléphone portable**. Actuellement, les trois co-présidents s'alternent toutes les deux semaines pour la réception des appels et les inscriptions sur le planning.

Le nombre de chauffeur (45 chauffeurs pour cette association), permet un bon roulement. Chacun a choisi et accepte de supporter les frais d'essences. Ces bénévoles apprécient de créer du lien social, font des rencontres, se sentent utiles et ont un retour palpable. De manière informelle, il est régulièrement constaté que les personnes transportées les remercient avec un autre service en retour et des liens de voisinage peuvent se créer. Les objectifs sont alors atteints !

Ils ont fait le choix de ne pas tenir une permanence, qui est une contrainte lourde. **Ils privilégient la simplicité**.

Le périmètre de déplacement est de 30 km (Mulhouse, Saint-Louis, Belfort). Le service est gratuit, cependant l'association accepte les dons.

Le bouche-à-oreille les fait connaître. Aujourd'hui l'association regroupe 170 membres et ont effectué 174 transports en 2014 !

### **Le développement du territoire :**

Ce système innovant et adaptable, a la particularité de **développer le lien social de proximité, de favoriser le partage et d'être accessible à tous**.

Il est nécessaire d'avoir une structure porteuse, pour fédérer, communiquer, coordonner : cela peut être une association existante et implantée dans le territoire, un service de la collectivité, ou autre.

Pour la Collectivité, il s'agit d'un service économe, qui peut fonctionner si elle procède aux actions suivantes : promotion et communication auprès des habitants, soutien de l'association porteuse, aide à la recherche de chauffeur-bénévoles, ou encore possibilité d'aide à l'acquisition du téléphone portable...

Aujourd'hui, fort de l'expérience de l'Association Culture et Solidarité (action débutée en avril 2013), le Pays du Sundgau a fait le choix de favoriser l'émergence de Transport Solidaire sur des territoires pilotes du Sundgau, en associant des partenaires de la Collectivité Territoriale, Associations et Entreprises. La mise en place se fait par bassin de vie pour permettre de rester sur un service de proximité et favoriser un bon fonctionnement.

### **Contact au Pays du Sundgau si la mobilité vous intéresse et pour toutes remarques :**

Anne-Sophie PARANT, Chargée de mission mobilité, transport alternatif et solidaire  
[transport@pays-sundgau.fr](mailto:transport@pays-sundgau.fr) / 03 89 25 49 82

